



NON, CE N'ÉTAIT PAS UN «ANGE» !
Conseil aux procureurs médiatiques : **BOUCLEZ-LA !!!**

Rappel des faits :

Jeudi 28 mars 2019, vers 01H50, Ange D., conducteur d'une voiture BMW a été contrôlé sur le périphérique parisien "en situation d'annulation de son permis de conduire" et connu de la police pour stupéfiants. Il a été "pris de convulsions après l'ingestion d'une substance non identifiée" et est décédé à l'hôpital...

« Justice pour Ange » ont réclamé sur Twitter plusieurs personnalités, dont les hommes politiques Benoît Hamon et Alexis Corbière, l'acteur Omar Sy, le rappeur Youssoupha, etc. Ils reprennent ainsi une forme de slogan apparu avec l'affaire Adama Traoré.

Ce que révèle l'enquête : Une forte concentration de cocaïne dans le sang a pu être à l'origine d'une «intoxication aiguë», ayant entraîné la mort d'Ange D., a estimé aujourd'hui l'expert désigné pour l'analyse toxicologique, après la mort samedi du jeune homme.

L'Unsa Police invite fortement les gâchettes rapides de tweets et autres fake news à attendre les conclusions des enquêtes...

LA POLICE A BESOIN DE POUVOIR FAIRE SON TRAVAIL SEREINEMENT

UNSA Police,
Autonome et indépendant